

Montréal, le 7 mars 2023

Nous sommes heureux d'annoncer la tenue d'un nouvel atelier de perfectionnement destiné aux verriers.

Techniques de cannes et filigranes en verre soufflé

Claire Kelly est une artiste verrier qui vit à Corning, NY. Elle a enseigné à plusieurs reprises dans différents centres verriers et était assistante d'atelier de Toots Zynsky pendant 10 ans. Dans ses créations, elle utilise les techniques de cannes et de filigranes pour créer des sculptures humoristiques, avec des préoccupations environnementales et une esthétique épurée tout en faisant référence aux techniques anciennes. Ce sont ces aspects que la formatrice transmettra aux participants.

«This class will be beneficial for students that wish to start working with cane or that use cane but would like some direction towards more complicated projects. Emphasis on proper glassblowing techniques such as gathering, marvering, and shaping will establish a solid foundation to build your designs on.

Our goal will be to practice working as synchronized teams to learn to pull cane and pick up on a blowpipe. From there we will approach more advanced iterations. Much of my work has sculptural components that incorporate cane and I will be working through process and describing my techniques during demonstrations. Our goal will be to break down this complicated technique into manageable and focused steps that students will be able to reference as they continue working with cane in their studio practice. Students should be able to take 3 gathers comfortably and know how to do a color overlay to get the maximum benefit from this class.»



Pour plus d'information : <https://clairekellyglass.com/>

L'atelier se tiendra du **29 mai au 2 juin 2023** entre 9 h et 17 h avec une heure de dîner.

Les frais d'inscription et de matériel sont de **400 \$**.

La date limite d'inscription est le lundi 1er mai 2022 à 17 h.

Cet atelier est réalisé avec le soutien financier d'Emploi-Québec et la collaboration du Conseil des métiers d'art du Québec. Le nombre minimum de participants pour offrir cet atelier est fixé par Emploi-Québec à 7 participants. Il est important de réserver rapidement votre place pour confirmer la tenue de l'atelier et pour faire les réservations de transport et d'hébergement du formateur.

Nous confirmerons les inscriptions jusqu'à un maximum de 8 personnes selon l'ordre d'arrivée des formulaires et du dépôt ou du paiement complet. Formulaire et conditions au verso.

T (514) 933-6849

F (514) 933-9830

administration@espaceverre.qc.ca

www.espaceverre.qc.ca

1200, rue Mill, Montréal (Québec) H3K 2B3

**Formulaire d'inscription à un atelier de perfectionnement avec
Claire Kelly du 29 mai au 2 juin 2023**

Remplissez et retournez le formulaire avec votre paiement avant le **lundi 1er mai 2022** à 17 h.

Prénom et nom : _____

Adresse : _____ Ville : _____

Code postal : _____ Courriel : _____

Coût total : 400 \$

Payable par :

- Virement électronique (# institution : 815 ; #transit : 92262 ; #compte : 0817312)
- Virement Interac: gestion@espaceverre.qc.ca - Question de sécurité: quelle formatrice, Réponse : kelly
- Carte de crédit _____; no. _____ expiration _____ code de sécurité _____

Selon vous, quel sera l'apport de cet atelier à votre carrière ? : _____

Notes

Chaque participant devra confirmer son inscription sur le site Internet de Service Québec. La procédure sera transmise aux participants après réception à Espace VERRE de ce formulaire et du paiement.

Selon les règles d'admissibilité d'Emploi-Québec, vous devez être résident du Québec, verrier professionnel actif et travailleur autonome. Si vous recevez des prestations (Assurance-emploi / Bien-être social) vous devez contacter ces organismes pour obtenir la permission d'y participer. Il est possible d'obtenir un soutien financier pour le déplacement en faisant appel au Conseil de la culture ou au Centre local d'emploi de votre région.

Le nombre minimum de sept participants est requis par Emploi-Québec pour offrir un atelier. En cas d'annulation de votre part, le montant du dépôt n'est pas remboursable. L'atelier sera donné en anglais. Un assistant sera sur place pour aider le formateur et pour traduire en français au besoin. L'artiste invité donnera une conférence publique dont la date reste à confirmer.

Il est obligatoire d'apporter vos équipements de sécurité (lunettes, masque, etc.). Vous pouvez apporter des outils personnels (cannes, pinces, ciseaux, etc.). Nous ne pouvons être tenus responsables de la perte ou du vol de vos effets personnels. Tous les participants devront respecter les règlements d'utilisation des ateliers. Nous fournirons une certaine quantité de matériaux à chaque participant. Pour des projets plus importants ou personnels, apportez votre matériel, sinon certains produits seront en vente à notre magasin.

Responsabilité

Je soussigné reconnais que ma participation à cet atelier est entièrement à mes propres risques. Par conséquent, je donne une quittance complète et finale à Espace VERRE, ses employés et à toute personne travaillant pour lui, de quelconques réclamations que ce soit, présente ou future résultant de ma participation à l'atelier.

Signature : _____ Date : _____

T (514) 933-6849

F (514) 933-9830

administration@espaceverre.qc.ca

www.espaceverre.qc.ca

1200, rue Mill, Montréal (Québec) H3K 2B3